



Groupe de haut niveau sur le multilinguisme
RAPPORT FINAL
Version abrégée

Vers une stratégie globale de multilinguisme dans l'Union européenne

Le multilinguisme fait partie de la politique, de la législation et des pratiques de la Communauté depuis les traités de Rome. Au début, le multilinguisme concernait exclusivement le régime linguistique mis en place pour les institutions européennes, notamment pour leurs contacts avec les autorités et citoyens des États membres. Le tout premier règlement adopté par le Conseil de la Communauté économique européenne (15 avril 1958) a confirmé l'égalité des langues officielles des États membres et leur statut de langues officielles et de travail des institutions européennes. Ce principe a été maintenu lors de chaque adhésion et ne peut être modifié que par un vote à l'unanimité du Conseil.

Suite au traité de Maastricht (1992), la promotion de l'apprentissage des langues et du multilinguisme individuel, combinée à l'importance accordée à la diversité linguistique, est devenue une pierre angulaire de la politique de l'UE en matière d'éducation; alors que dans les années 90 le soutien communautaire était axé sur l'apprentissage des langues officielles, la première décennie du nouveau siècle a vu l'introduction d'une politique d'enseignement des langues fondée sur l'intégration et visant à promouvoir l'apprentissage de toutes les langues, notamment les langues régionales ou minoritaires, les langues des immigrants et les principales langues du monde.

Pendant de nombreuses années, l'UE n'a pas cherché à mettre en place un cadre global et cohérent pour ses différents règlements, politiques, pratiques et initiatives concernant le multilinguisme. C'est la décision du président José Manuel Barroso, d'intégrer le "multilinguisme" dans le portefeuille d'un des membres de la Commission et de lui assigner la responsabilité du multilinguisme dans l'éducation, la culture, l'interprétation, la traduction et les publications, qui a donné le signal de départ pour l'élaboration d'une politique communautaire globale et cohérente dans le domaine des langues. La dynamique d'élaboration d'une telle politique s'est accélérée de façon considérable lorsque, le 1^{er} janvier 2007, le "multilinguisme" est devenu un portefeuille à part entière, affecté à l'un des nouveaux commissaires, M. Leonard Orban.

Le fait que le multilinguisme soit devenu une politique communautaire à part entière est un signe manifeste de la sensibilisation renforcée de la Commission à l'importance croissante du défi multilingue pour le projet européen. En raison de l'élargissement, du marché unique, de la mobilité accrue au sein de l'UE, de la renaissance des régions, de la mise en route de la société de la connaissance, des courants migratoires vers l'UE et de la mondialisation, ce défi multilingue a pris une dimension tout à fait nouvelle – de par sa taille, sa complexité et sa pertinence politique. Ceci est tout particulièrement visible dans le domaine de la communication interlinguistique et interculturelle. Alors que le phénomène était autrefois principalement observé dans le cadre d'échanges interpersonnels entre des individus résidant dans différents États membres, pratiquement tous les États membres de l'UE sont aujourd'hui devenus eux-mêmes des sociétés multilingues et multiculturelles, ce qui nécessite des stratégies aux niveaux local / régional / national pour faciliter la communication à travers les frontières linguistiques et culturelles. Aujourd'hui, pas moins de 450 langues différentes sont parlées et utilisées sur les territoires des États membres.

Le groupe considère que la création d'un portefeuille pour le multilinguisme va au-delà du rassemblement, sous la responsabilité d'un commissaire, de tous les services de la Commission concernés d'une manière ou d'une autre par le multilinguisme, et va également au-delà de la reconnaissance de l'interdépendance des diverses activités multilingues. Le groupe souligne enfin la nature horizontale de la question du multilinguisme, c.-à-d. sa pertinence à toute une série de politiques, en particulier des politiques au cœur de l'agenda de Lisbonne.

Mandat du groupe de haut niveau sur le multilinguisme (GHNM)

Le GHNM a été institué le 20 septembre 2006 par décision de la Commission. Sa justification et son mandat sont directement liés à la volonté de la Commission de mettre en place une nouvelle stratégie globale pour le multilinguisme. Sa création a été annoncée la première fois dans la communication de la Commission *Un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme* (novembre 2005). Le groupe a reçu pour mandat général de "dispenser aide et conseils pour l'élaboration d'initiatives, de donner un nouvel élan et d'apporter des idées nouvelles [...] en vue d'une approche globale du multilinguisme dans l'Union européenne". Il avait pour mission spécifique "d'assurer l'échange d'idées, d'expériences et de bonnes pratiques dans le domaine du multilinguisme et de présenter à la Commission des recommandations relatives à des actions à mener en la matière". Conformément à ses mandats général et spécifique, le groupe a cherché à élaborer des idées concernant les politiques et pratiques à travers l'Union, ainsi qu'à présenter des recommandations d'actions au niveau communautaire.

Le présent rapport aligne les résultats des réflexions du groupe avec l'agenda politique du commissaire Orban, qui s'articule autour de trois objectifs: (i) compétitivité économique, croissance et meilleurs emplois; (ii) éducation et formation tout au long de la vie, dialogue interculturel et (iii) création d'un espace pour le dialogue politique européen, et la communication avec les citoyens. Comme le montre ce résumé, les deux grands axes du multilinguisme étudiés par le groupe - apprentissage des langues/compétence multilingue, et médiation linguistique (traduction et interprétation sous leurs diverses formes) - recourent parfaitement les trois objectifs et sont eux-mêmes étroitement liés.

Le défi multilingue en Europe a suscité des réponses diverses et des tendances contradictoires en termes de pensée et de comportement. Bon nombre de ces réponses et tendances contradictoires peuvent s'expliquer par le fait que les langues ont différents rôles et remplissent différentes fonctions. Les langues sont un moyen de communication, mais elles forment également un aspect important de l'identité personnelle, sociale et culturelle – et les différents groupes et personnes attachent une plus grande importance à une fonction spécifique qu'à d'autres. Cependant, bien que ces différentes fonctions soient liées entre elles, il convient de ne pas les mélanger lorsque l'on traite des questions politiques concrètes.

Apprentissage des langues tout au long de la vie – sensibilisation et motivation

Sensibilisation aux avantages de l'apprentissage des langues et de la compétence multilingue

La recommandation du Parlement européen et du Conseil de décembre 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie identifie la "communication en langues étrangères" comme l'une des huit compétences clés "nécessaires à l'épanouissement personnel, la citoyenneté active, la cohésion sociale et l'employabilité dans une société fondée sur la connaissance". En outre, le GHNM voudrait attirer l'attention sur la valeur interculturelle de l'apprentissage des langues et les avantages cognitifs qui lui sont

associés. L'apprentissage des langues soutient l'attention, la perception, la mémoire, la concentration, la conceptualisation, la pensée critique, la faculté de résolution des problèmes et la capacité à travailler en équipe. Par ailleurs, ces avantages pour l'individu sont d'une importance majeure pour le bien-être de la société à tous les niveaux.

Bien que ces arguments en faveur de l'apprentissage des langues ne soient pas nouveaux, ils ne sont pas suffisamment bien connus des parents, des jeunes, des organismes intervenant dans les domaines de l'éducation et de la culture, des décideurs et des dirigeants. Il importe donc de lancer des campagnes d'information au sein de ces groupes, notamment aux niveaux local, régional et national. La Commission devrait prendre l'initiative et consulter les États membres et des groupes de parties prenantes à tous les niveaux à propos des meilleures voies à suivre.

En ce qui concerne l'apprentissage des langues dans un cadre d'enseignement formel, il est important que les systèmes éducatifs des États membres assurent l'enseignement/l'apprentissage de deux langues en plus de la première langue d'enseignement, du primaire jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire, y compris la formation professionnelle, et que l'apprentissage des langues soit encouragé dans l'enseignement supérieur et pour adultes.

Renforcer la motivation

La motivation est une clef, voire la clef, d'un bon apprentissage des langues. Renforcer la motivation de l'apprenant est l'élément crucial pour réaliser la percée désirée de l'apprentissage des langues en Europe. C'est ici que les écoles et les enseignants jouent un rôle d'importance capitale. Une expérience positive de l'apprentissage des langues à l'école est susceptible d'encourager les personnes à reprendre et poursuivre ultérieurement l'apprentissage des langues. Cependant, il y a une limite à ce que l'on peut attendre de l'enseignement formel, et pour cette raison il convient de créer des possibilités d'apprentissage supplémentaires.

- L'apprentissage des langues devrait être intégré dans des activités de loisirs, telles que les sports.
- En ce qui concerne les enfants et les jeunes d'âge scolaire, l'apprentissage des langues devrait également trouver sa place dans des activités périscolaires et extrascolaires. Les partenariats scolaires, tandems par e-mail et week-ends linguistiques ne sont quelques-unes des activités connues pour leur efficacité à cet égard. L'éventail des langues proposées peut en outre être étendu de cette manière. Il convient d'explorer davantage le potentiel des communautés virtuelles dépassant les frontières ("chats") en matière d'apprentissage des langues.
- Des efforts doivent être faits pour cibler les apprenants adultes, en particulier dans la société au sens large. Ceci est d'autant plus important que la famille – grands-parents y compris – est connue pour être un facteur important de motivation des enfants à apprendre des langues.
- Comme le montre une expérience finlandaise, les médias peuvent motiver un grand nombre de personnes à apprendre des langues selon des méthodes autres que celles de l'enseignement formel ("éducation récréative"). L'expérience finlandaise montre également les divers rôles que les différents médias peuvent jouer dans l'apprentissage des langues en dehors du cadre d'enseignement formel. Alors que les programmes et les séries TV peuvent stimuler l'intérêt pour d'autres cultures ainsi que la motivation à apprendre des langues ou à reprendre des langues abandonnées, l'Internet peut apporter un appui à l'apprentissage des langues par le biais de sites Web comportant

des matériels d'apprentissage, d'activités de recherche sur Internet (webquest), de livres d'activité, de portails éducatifs, etc.

- Les programmes télévisuels sous-titrés peuvent être des outils efficaces pour l'apprentissage des langues, en ce sens qu'ils peuvent favoriser l'alphabétisation fonctionnelle et le multilinguisme réceptif, notamment parce qu'ils présentent aux téléspectateurs/auditeurs une langue parlée par des locuteurs de cette langue. Pour cette raison, les compagnies de télévision qui recourent normalement au doublage devraient être encouragées à proposer un sous-titrage en plus du doublage traditionnel, de façon à ce que les téléspectateurs aient le choix.
- Le renouveau évident des langues régionales en Europe prouve que les gens sont prêts à apprendre des langues lorsqu'il existe une motivation évidente. Des recherches devraient être menées sur l'apprentissage des langues dans ce type de régions afin d'étudier la manière dont les pratiques donnant des résultats dans ces régions peuvent être appliquées dans d'autres environnements d'apprentissage.

Deux aspects de la motivation des apprenants méritent une attention particulière. (i) Il convient de faire la distinction entre le déclenchement de la motivation et l'entretien de la motivation, ce second aspect étant particulièrement important pour le paradigme d'apprentissage tout au long de la vie. (ii) Il convient de motiver les personnes à apprendre des langues plutôt qu'une seule langue, et à les inciter à développer leurs propres profils linguistiques.

Recommandations

- 1) Des programmes d'action communautaire tels que le programme Jeunesse en action, le programme L'Europe pour les citoyens, le programme Culture et des échanges dans le cadre du programme communautaire pour l'éducation et la formation tout au long de la vie devraient être développés davantage afin d'étendre les contacts avec d'autres langues et l'apprentissage périscolaire de ces dernières.
- 2) La Commission devrait encourager la création dans les États membres de réseaux locaux/régionaux d'apprentissage des langues, composés d'une variété de fournisseurs, et appuyer leur collaboration au niveau européen.
- 3) La Commission devrait soutenir des projets visant à faire connaître aux parties prenantes de toute l'Europe des stratégies payantes pour susciter et entretenir la motivation des apprenants, et à favoriser le développement de stratégies innovantes.
- 4) La Commission et les États membres devraient étudier la possibilité de mettre en place des mesures d'incitation pour la production de programmes dits d'éducation récréative, visant à susciter l'intérêt pour d'autres langues et cultures. Une possibilité serait la création d'un prix annuel récompensant les étudiants en cinéma/média dont les idées induisent une sensibilisation à la valeur du multilinguisme.

Langues pour le dialogue interculturel et la cohésion sociale

L'apprentissage d'autres langues a une valeur interculturelle. En plus de favoriser l'ouverture aux cultures et attitudes d'autres personnes, l'éducation linguistique peut sensibiliser à sa propre culture et ses valeurs, stimuler la volonté et renforcer la capacité de communiquer et coopérer avec des personnes à travers les frontières culturelles.

Le groupe a réfléchi aux défis et opportunités résultant de la présence d'un nombre croissant de langues et de cultures différentes dans chaque État membre, dans différents contextes.

Apprentissage des langues dans le contexte de l'immigration

L'expérience finlandaise d'éducation récréative montre comment les médias pourraient et devraient jouer un rôle majeur dans l'élimination des barrières entre les différentes communautés vivant dans nos sociétés, et ceci dans les deux directions. L'éducation extérieure des immigrants pourrait être encouragée afin de mettre de côté les stéréotypes et d'apprendre la langue du pays d'accueil, tandis que les citoyens du pays d'accueil pourraient être amenés à apprécier la culture d'une communauté d'immigrants donnée dans la mesure où ils sont motivés pour apprendre la langue de cette communauté.

Bien trop souvent, les immigrants sont uniquement considérés comme un problème - enfants d'immigrants aux résultats scolaires insuffisants ou immigrants adultes n'ayant qu'une maîtrise minimale de la langue du pays d'accueil. On oublie souvent que les immigrants constituent une ressource linguistique précieuse. En valorisant la langue des immigrants parmi nous, nous pouvons renforcer leur motivation à apprendre la langue de la communauté d'accueil, et – aussi – d'autres langues, et leur permettre de devenir des médiateurs compétents entre différentes cultures.

Très souvent, les jeunes immigrants de seconde et troisième générations possèdent des compétences auditives/orales bien développées dans leurs langues ancestrales ou communautaires, mais ne savent ni lire ni écrire ces langues. Un grand nombre d'entre eux sont très motivés pour apprendre à lire et écrire ces langues. Les écoles, établissements d'enseignement supérieur et pour adultes devraient se charger de proposer des possibilités d'apprentissage spéciales pour ces groupes cibles. Ce serait un bon investissement, car ces personnes pourraient aider à établir des contacts économiques dans leurs pays d'origine, et pourraient être amenées à jouer un rôle actif dans les programmes d'intégration et de dialogue interculturels pour les immigrés nouvellement arrivés.

Traduction et interprétation communautaires et juridiques/judiciaires

En raison du renforcement de la mobilité transeuropéenne et de l'immigration vers l'Union européenne, les besoins d'interprétation et de traduction juridiques et judiciaires ainsi que d'interprétation et traduction communautaires/administratives ont connu une forte croissance, en particulier aux niveaux local et régional. Les États membres et les autorités aux niveaux local et régional doivent assumer leurs responsabilités à cet égard.

Traduction littéraire

L'appréciation, par le citoyen, de la richesse de la culture européenne, de sa diversité et son identité concerne directement le projet européen. Le groupe se félicite du fait que la Commission européenne continue de financer la traduction d'œuvres littéraires européennes dans le cadre du programme Culture 2007. D'autres initiatives d'organisations publiques, non gouvernementales et privées seraient bienvenues.

Recommandations

- (1) Les projets européens visant à favoriser le dialogue interculturel devraient, autant que possible, accorder l'importance qu'ils méritent aux aspects du multilinguisme.
- (2) La Commission européenne devrait encourager le lancement de projets européens pour le développement commun de programmes d'enseignement supérieur dans les domaines de la traduction/interprétation juridique/judiciaire et de la traduction/interprétation communautaire. Les projets devraient être axés sur l'identification des compétences requises pour exercer ces différentes professions.
- (3) Le Conseil de l'Europe a fait de l'intégration des immigrants - écoliers et adultes - une de ses actions prioritaires dans le domaine des langues dans l'éducation.

S'appuyant sur la consultation et les contacts existant avec le Conseil de l'Europe, la Commission devrait explorer la possibilité de lancer une initiative conjointe visant à sensibiliser les décideurs et dirigeants aux questions liées à l'intégration linguistique des immigrants.

- (4) L'UE devrait instituer un prix de la traduction récompensant des résultats remarquables dans le domaine de la traduction littéraire et non-littéraire.
- (5) Dans l'esprit de la méthode ouverte de coordination, la Commission européenne devrait inviter les autorités des États membres et d'autres parties prenantes à recenser et échanger des exemples de réussites en matière d'intégration et de dialogue interculturel résultant de l'apprentissage et de l'utilisation des langues des immigrants par des membres de la société d'accueil.
- (6) Une étude devrait être menée sur l'impact, en termes d'intégration et de dialogue interculturel, résultant a) de l'apprentissage par les immigrants de première génération de la langue de la société d'accueil, b) de l'apprentissage par les immigrants de deuxième et troisième générations de leur langue ancestrale, et c) de l'apprentissage de la langue des immigrants par des membres de la société d'accueil.

Langues pour la compétitivité économique, la croissance et de meilleurs emplois

Considérations suscitées par la discussion de l'étude ELAN

Dans sa communication de 2005, la Commission a confirmé, en accord avec la stratégie de Lisbonne, sa conviction que les compétences dans plusieurs langues sont importantes pour les performances de l'économie de l'UE dans son ensemble, pour la compétitivité de chaque entreprise et pour les perspectives d'emploi des salariés. En outre, fin 2005, la Commission a commandé une étude sur l'impact du manque de compétences linguistiques sur l'économie européenne - *ELAN: Incidences du manque de compétences linguistiques des entreprises sur l'économie européenne*. L'étude au niveau européen, qui a confirmé la contribution des compétences linguistiques et interculturelles au succès de l'exportation, a été le point de départ de la discussion du groupe sur les langues des affaires.

Les points suivants ont été considérés comme particulièrement pertinents pour l'élaboration de politiques et les actions futures.

- L'étude ELAN devrait être complétée par des enquêtes plus spécifiques aux niveaux national ou régional, visant à recueillir des faits et des données qui influenceront et convaincront les associations d'entreprises et les pouvoirs publics.
- Dans de nombreuses régions de l'UE, des établissements d'enseignement ont maintenant engagé un dialogue régulier et structuré avec les entreprises et les organisations professionnelles. Ce dialogue devrait inclure la question des compétences linguistiques et interculturelles, de sorte que les établissements d'enseignement puissent ajuster leurs offres aux besoins des entreprises, tout en aidant les entreprises à mieux cerner leurs besoins. Pour évaluer les besoins linguistiques de l'entreprise, il convient non seulement d'aborder la question des langues requises, mais également de déterminer les situations de communication dans lesquelles une langue donnée est généralement nécessaire.
- Les établissements d'enseignement supérieur et les autres organismes qui réalisent des enquêtes de cheminement de carrière devraient inclure dans leurs questionnaires des questions sur les langues et les compétences linguistiques.
- Il existe une demande croissante pour les langues majeures du monde telles que l'arabe, le chinois, l'hindi, le japonais et le russe, à laquelle l'offre ne répond pas actuellement. Ceci nécessite deux types d'action: (i) Les systèmes et établissements

d'enseignement doivent diversifier leurs offres. (ii) La formation dans ces langues doit se professionnaliser, ce qui inclut l'élaboration de critères d'évaluation paneuropéens.

- La présence d'un nombre croissant de locuteurs d'autres langues dans la société des États membres représente un potentiel économique considérable, qui doit être pleinement exploité et développé. Beaucoup d'immigrants appartiennent à des réseaux internationaux et sont, par conséquent, en mesure d'établir des contacts commerciaux à l'étranger et outre-mer.
- La pertinence des compétences linguistiques par rapport à l'économie et à chaque travailleur nécessite une utilisation correcte des instruments de compte-rendu tels qu'Europass et le supplément au diplôme.
- Afin d'impulser un élan à l'apprentissage des langues dans un cadre professionnel, des ressources multilingues à vocation professionnelle doivent être développées pour une utilisation dans des établissements de formation professionnelle.
- Des ressources doivent être développées pour les conseillers de carrière, soulignant la valeur ajoutée des compétences linguistiques en termes d'amélioration de l'employabilité.
- L'industrie des langues, qui connaît une expansion et une diversification rapides, est un facteur majeur dans l'économie européenne, avec de nouveaux profils de poste et de nouvelles possibilités d'emploi. Il importe que les établissements d'enseignement supérieur et les autres organismes de formation préparent les étudiants pour ce nouveau secteur du marché de l'emploi.

Recommandations

- 1) La Commission européenne devrait encourager l'établissement de réseaux ou plates-formes enseignement-entreprise au niveau régional, et leur liaison au niveau européen. À cet effet, un ou plusieurs projets devraient être lancés pour aborder des questions telles que les finalités et objectifs des réseaux régionaux, la manière de les mettre en place, leur composition et leurs modes de travail. La valeur ajoutée de la collaboration européenne, notamment les objectifs et activités, devrait faire l'objet d'une attention particulière.
- 2) La Commission européenne devrait soutenir une recherche ou étude portant sur la manière dont les ressources linguistiques disponibles au sein des communautés d'immigrants peuvent être exploitées et développées dans le but spécifique de faciliter l'effort d'exportation des entreprises.
- 3) La Commission européenne devrait explorer d'autres possibilités d'utilisation du Fonds social européen et des Fonds structurels et de cohésion pour subventionner l'apprentissage des langues et améliorer ainsi l'employabilité et les performances économiques.
- 4) La Commission européenne devrait développer, si possible en coopération avec le Parlement et le Conseil, un label européen qui sera décerné aux PME obtenant des résultats satisfaisants à l'exportation à travers une gestion linguistique et culturelle exemplaire, notamment un perfectionnement efficace du personnel.
- 5) Une recherche devrait être menée sur la relation entre compétence multilingue et créativité.

Création d'un espace européen pour le dialogue et la communication politiques avec le citoyen

Le régime linguistique mis en place par les fondateurs de la Communauté a eu pour conséquence la création de services de traduction et d'interprétation d'une taille et d'une

qualité inégales. Ces services relèvent actuellement des défis sans précédent en raison de développements au sein et en-dehors de l'Union.

Nouveaux développements dans le domaine de la communication entre la Commission et les citoyens

Le groupe a passé en revue les récents efforts de la Commission pour communiquer avec les citoyens par de nouveaux moyens, tels que les chats multilingues sur Internet, le web streaming multilingue d'événements européens et la traduction Web. Il a également examiné les stratégies appliquées par les directions générales pour l'interprétation et la traduction en vue de faire face à la plus forte demande portant sur leurs services à la suite des récents élargissements. Les domaines prioritaires suivants ont été identifiés.

- Les changements introduits dans la gestion de la traduction et de l'interprétation en réponse à l'augmentation du nombre de langues officielles – interprétation avec relais, retour, plus large utilisation des indépendants, interprétation à distance, etc. – ne doivent pas occasionner une baisse de la qualité. Tous les intéressés doivent prendre conscience que la qualité a un prix.
- La traduction de la législation communautaire dans l'ensemble des langues officielles doit être la priorité absolue.
- L'amélioration de la communication avec les citoyens n'est pas seulement une question de bonne gestion du multilinguisme ou d'utilisation de technologies de communication nouvelles, il s'agit également de parler une langue que les citoyens comprennent. Ceci semblerait nécessiter des experts en matière de communication multilingue.
- En dépit du fait que la traduction et l'interprétation sont et demeureront essentiellement des activités humaines, les services linguistiques de l'UE devraient continuer à prendre de l'avance dans le développement de nouveaux outils technologiques.
- Alors que la dimension politique de la traduction et de l'interprétation a longtemps été principalement associée à la communication aux niveaux communautaire et international, ces dix dernières années l'importance de la traduction et de l'interprétation pour le fonctionnement de sociétés multilingues aux niveaux régional, local et des États membres, et par conséquent pour l'avancement du projet européen, a été largement reconnue (cf. allocution du commissaire Orban à la 11^{ème} conférence SCIC-universités, le 11/05/2007).

Recommandations

- 1) Suite au succès du Master européen d'interprétation de conférence, la Commission européenne devrait encourager et soutenir l'élaboration de diplômes européens/internationaux d'interprétation et de traduction qui contribueraient à combler les manques actuels, ainsi que ceux que l'on prévoit pour le futur, dans des combinaisons linguistiques spécifiques. Le Master européen de traduction (EMT¹⁾) est un bon exemple de ce qui doit être fait. On peut s'attendre à ce que ces programmes internationaux exploitent les possibilités offertes par l'enseignement à distance.
- 2) La Commission européenne devrait étudier la possibilité de soutenir un ou plusieurs projets européens pour l'élaboration conjointe de programmes d'enseignement supérieur destinés à la formation de spécialistes en communication multilingue. De même, la Commission devrait encourager le lancement d'un ou plusieurs projets pour l'élaboration conjointe de modules/cours de formation continue pour l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances professionnelles (cf. utilisation d'outils technologiques).

¹⁾ N.d.T.: European Master in Translation

- 3) La Commission européenne devrait convoquer une réunion des principaux experts de l'enseignement supérieur, des institutions et organisations pertinentes, et des autorités des États membres pour déterminer les questions relatives à la traduction, l'interprétation et la communication multilingue qui doivent être traitées au niveau européen, ainsi que la meilleure manière de le faire.

Vers la création d'une sphère publique européenne

Les difficultés rencontrées par la Commission et les membres du Parlement européen pour attirer l'attention du public dans les États membres sont en grande partie dues au fait qu'en Europe les opinions se forment dans des cadres nationaux séparés. Les européens connaissent à peine l'agenda politique de l'UE et les agendas politiques des autres États membres dans ce domaine. Le "déficit démocratique" et le manque d'identité européenne sont des obstacles majeurs à l'évolution du projet européen. Parmi les mesures envisagées par le groupe pour surmonter la situation courante, on peut citer les suivantes: la création de journaux européens appartenant à des entreprises européennes et dirigées par des rédacteurs européens; la création de sites Web multilingues comportant des articles de magazines et de journaux publiés dans différents États membres; le lancement d'une chaîne de télévision multilingue diffusant des programmes qui devraient attirer un pourcentage substantiel de résidents des différents États membres, y compris des programmes susceptibles d'éveiller l'intérêt pour les activités et politiques de l'Union. Naturellement, ces suggestions et d'autres du même ordre ne se prêtent pas à une mise en œuvre à court terme, mais nécessiteront la préparation et le lancement de nouvelles initiatives au sein des institutions européennes et au-delà.

Remarques finales

Le groupe estime avoir beaucoup avancé dans l'identification et la définition d'aspects relativement nouveaux du défi multilingue auxquels l'Union est confrontée, et dans l'élaboration d'un certain nombre d'idées sur la manière dont ces aspects pourraient être abordés. Le groupe espère que ces idées seront reprises par la Commission et d'autres parties prenantes.

Le groupe a également pris conscience que, dans un certain nombre de domaines, de nouvelles connaissances sont nécessaires, et a recensé un nombre substantiel de thèmes nécessitant un effort européen en matière de recherche, par exemple sous les auspices du 7ème programme-cadre. Les thèmes recensés concernent des questions telles que l'évolution des formes de multilinguisme chez les enfants et les jeunes résultant de la mobilité transeuropéenne et de l'immigration dans l'Union; le potentiel des technologies linguistiques pour les non-spécialistes des langues étrangères; les possibilités et limites d'utilisation de l'anglais comme lingua franca; la diversité linguistique européenne et son impact sur la production, le transfert et l'application des connaissances; la pertinence de la compétence multilingue par rapport à l'employabilité et la mobilité des travailleurs européens; les nouveaux besoins de médiation linguistique; les facteurs de réussite pour l'apprentissage des langues en dehors du cadre d'enseignement formel; l'apprentissage des langues chez les seniors; le multilinguisme en tant que moyen d'intégration complète.

Les membres du GHNM espèrent que leurs discussions et constatations sont de nature à être jugées utiles par les décideurs et dirigeants pour la planification de la voie à suivre. Ils espèrent en particulier que les résultats de leurs réflexions pourront informer la conférence ministérielle prévue pour début 2008 et serviront de base à la communication de la Commission sur une nouvelle stratégie du multilinguisme qui doit être présentée au deuxième semestre 2008.